




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2019-581**

Séance publique du

16 décembre 2019

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20191216- lmc1166473-DE-1-1
Date de signature : 19/12/2019
Date de réception : jeudi 19 décembre 2019
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX SUITE AUX CHANGEMENTS DE
FONCTIONS DE CERTAINS ÉLUS - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DL. 2019-69 du 22 mars
2019.**

Le 16 décembre 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Patricia BORRICAND à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Laurent DILLINGER à Eric CHEVALIER, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Madame Danièle BRUNET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Claude MAINA.
Secrétaire : Jean Boulhol

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources Humaines et
Services aux Publics
Direction Carrières et Rémunérations

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2019

Nomenclature : 5.6
Exercice des mandats locaux

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. DELOCHE Gérard

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX SUITE AUX
CHANGEMENTS DE FONCTIONS DE CERTAINS ÉLUS - MODIFICATION DE LA
DELIBERATION DL. 2019-69 DU 22 MARS 2019.- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le conseil Municipal du 25 novembre 2019 a acté des modifications dans la répartition des fonctions des élus municipaux. Il convient de modifier la délibération DL. 2019-69 du 22 mars 2019 afin que le montant des indemnités de fonctions d'élus soit revues en conséquence.

Suite à la démission de Monsieur PERRIN Jean Marc de sa fonction d'adjoint au Maire il est remplacé dans ces fonctions par Monsieur ZAZOUN Mickael.

Suite à la démission de Madame BRUNET Danièle de sa fonction d'adjoint de quartier elle est remplacée dans ces fonctions par Monsieur DILLINGER Laurent.

De plus, des modifications de périmètres de délégation sont intervenues. Ainsi, au regard des arrêtés pris par Madame Le Maire, les conseillers municipaux, Monsieur BOUDON Jacques et Monsieur BOULHOL Jean ainsi que l'adjoint de quartier Monsieur CHEVALIER Eric ont vu leurs périmètres de délégations évoluer.

Monsieur MAINA Claude et Madame HERNANDEZ Muriel sont désormais conseillers municipaux sans délégation, ainsi que Madame BRUNET Danièle et Monsieur PERRIN Jean Marc.

Compte tenu de ce qui précède et des délibérations DL. 2019-429 et DL. 2019-430, je vous demande, mes chers Collègues de bien vouloir :

-APPROUVER les montants individuels qui figurent dans le tableau nominatif annexé à la présente délibération, sachant que toutes ces indemnités sont fixées en référence aux traitements de la Fonction Publique et suivent leur indexation, le montant total de la dépense est inscrit au budget de la Ville – Fonction 92021 - Nature 6531, qui présente les disponibilités nécessaires.

-DIRE que ces nouveaux montants d'indemnités seront applicables au 1^{er} décembre 2019

DL.2019-581 - INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS MUNICIPAUX SUITE AUX
CHANGEMENTS DE FONCTIONS DE CERTAINS ÉLUS - MODIFICATION DE LA
DELIBERATION DL. 2019-69 DU 22 MARS 2019.-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 11
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Jacques AGOPIAN Edouard BALDO Lucien-Alexandre CASTRONOVO Noelle CICCOLINI-
JOUFFRET Charlotte DE BUSSCHERE Michele EINAUDI Hervé GUERRERA Souad HAMMAL
Gaelle LENFANT Jean-Jacques POLITANO Josyane SOLARI

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**LISTE DES ELUS AU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE**

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
JOISSAINS MASINI MARYSE	Maire	7 049.12 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
AUGEY DOMINIQUE	Adjoint	3 050.67 €
BONTHOUX Odile	Adjoint	2 948.99 €
BRAMOULLE GERARD	Adjoint	3 152.37 €
CHAZEAU MAURICE	Adjoint	2 948.99 €
DEVESA BRIGITTE	Adjoint	2 745.62 €
DI CARO SYLVAIN	Adjoint	2 745.62 €
GALLESE ALEXANDRE	Adjoint	3 152.37 €
MERGER REINE	Adjoint	3 050.67 €
PAOLI STEPHANE	Adjoint	2 948.99 €
ROLANDO CHRISTIAN	Adjoint	2 643.93 €
SICARD-DESNUELLE MARIE-PIERRE	Adjoint	2 948.99 €
SILVESTRE CATHERINE	Adjoint	3 050.67 €
SUSINI JULES	Adjoint	2 948.99 €
TAULAN FRANCIS	Adjoint	3 152.37 €
ZAZOUN MICHAEL	Adjoint	2 745.62 €
ZERKANI RAYNAL KARIMA	Adjoint	2 338.85 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BENKACI MOUSSA	Adjoint de quartier	2 643.93 €
BOUVET JEAN-PIERRE	Adjoint de quartier	2 338.85 €
CHEVALIER ERIC	Adjoint de quartier	2 643.96 €
DILLINGER LAURENT	Adjoint de quartier	2 440.55 €
DONATINI GILLES	Adjoint de quartier	2 643.93 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
ANDRE Ravi	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1 472.08 €
BENON CHARLOTTE	Conseiller municipal Délégué au CNI passeport, élections, réglementation, police administrative, protection animale	1 472.08 €
BOUDON JACQUES	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1 675.45 €
DE SAINTDO PHILIPPE	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1 675.45 €
DELOCHE GERARD	Conseiller municipal Délégué en charge du personnel	1 877.63 €
JOISSAINS SOPHIE	Conseiller municipal Délégué à une fonction	1 271.12 €
SANTAMARIA DANIELLE	Conseiller municipal Délégué au quartier et à une fonction	1 841.12 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BOULHOL JEAN	Conseiller municipal Délégué au quartier	1 576.19 €
TERME Françoise	Conseiller municipal Délégué au quartier	1 576.19 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
BACHI ABBASSIA	Conseiller municipal Délégué	1 118.58 €
BORRICAND Patricia	Conseiller municipal Délégué	716.66 €
DIJON SYLVAIN	Conseiller municipal Délégué	1 118.58 €
JAUSSAUD CORALIE	Conseiller municipal Délégué	716.66 €
MALAUZAT IRENE	Conseiller municipal Délégué	1 118.58 €
OLLIVIER ARLETTE	Conseiller municipal Délégué	1 118.58 €
PIERRON LILIANE	Conseiller municipal Délégué	1 118.58 €

NOM PRENOM	FONCTION	MONTANT MENSUEL BRUT INDEMNITE
AGOPIAN JACQUES	Conseiller municipal	336.60 €
BALDO EDOUARD	Conseiller municipal	336.60 €
BOYER RAOUL	Conseiller municipal	336.60 €
BRUNET DANIEL	Conseiller municipal	336.60 €
CASTRONOVO LUCIEN ALEXANDRE	Conseiller municipal	336.60 €
CICCOLINI JOUFFRET NOELLE	Conseiller municipal	336.60 €
DE BUSSCHERE CHARLOTTE	Conseiller municipal	336.60 €
EINAUDI MICHELE	Conseiller municipal	336.60 €
GUERRERA HERVE	Conseiller municipal	336.60 €
HAMMAL SOUAD	Conseiller municipal	336.60 €
HERNANDEZ MURIEL	Conseiller municipal	336.60 €
LENFANT GAELLE	Conseiller municipal	336.60 €
MAINA CLAUDE	Conseiller municipal	336.60 €
PERRIN JEAN MARC	Conseiller municipal	336.60 €
POLITANO JEAN-JACQUES	Conseiller municipal	336.60 €
ROUVIER CATHERINE	Conseiller municipal	336.60 €
SOLARI JOSYANE	Conseiller municipal	336.60 €